

Le rendez-vous des animaux

A adopter

Cette semaine, nous vous présentons Pirate et Vidocq, pensionnaires de la SPA de l'Yonne, La Voie aux vaches, Les Chollets, 89100 Nâilly. Tél. : 03.86.97.02.46. (ouvert les mercredi et samedi après midi, ainsi que le dernier dimanche de chaque mois.) Le refuge « livre » les animaux jusqu'à Joigny. Tous les animaux des refuges sont tatoués et vaccinés.



PIRATE. Ce chat noir de 10 ans est fait pour la vie en appartement. Très calme, il est le compagnon idéal d'une personne seule. Il adore les câlins et aspire à trouver un chez lui où il pourra ronronner tranquillement.



VIDOCQ. Superbe berger allemand de 3 ans et demi, Vidocq est très gentil et affectueux. Il fera un compagnon agréable mais il a besoin d'espace et d'activité.

Bon à savoir

Sortie nature. Dimanche 18 mai, la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) invite les amis des oiseaux à une sortie printanière sur les rives de l'Yonne (rendez-vous à 8 h 30 place de l'église à Sainte-Pallaye). Au programme : un concert proposé par la tourterelle des bois, le rossignol philomèle, le pouillot véloce, le grimpereau des jardins, le coucou gris ou le loriot d'Europe.

Inscription auprès de Michel Robert au 03.86.81.02.25.

Propreté des oreilles. Pas besoin de laver les oreilles d'un chat car il fait parfaitement sa toilette. Par contre, vous pouvez vous assurer régulièrement qu'elles ne fabriquent pas trop de cérumen ou qu'il ne souffre pas de gale auriculaire.

Grossesse nerveuse. Il est assez fréquent qu'une chienne fasse une grossesse nerveuse après ses chaleurs. Dans ce cas, elle peut changer de comportement, être plus agressive ou au contraire plus affectueuse, perdre l'appétit, avoir des montées de lait... Il convient de consulter le vétérinaire qui lui prescrira un traitement.

Des migratrices en danger

Menacées de disparition, les hirondelles risquent de ne bientôt plus faire le printemps...

INFATIGABLES, elles tournoient dans le ciel, semblant se poursuivre gaiement. Leur présence est rassurante : elles annoncent les beaux jours ! Pourtant il n'y a pas de quoi se réjouir : les populations d'hirondelles et de leurs cousins martinets continuent de chuter. D'ailleurs en regardant bien, on voit bien qu'elles sont moins nombreuses...

Moins 39 % entre 1989 et 2007 pour les effectifs d'hirondelles rustiques et de fenêtre. Le cri d'alarme de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) résonne : « La sauvegarde de ces fragiles migrants est indispensable. La destruction des nids est, avec les pesticides et la profonde altération de leurs habitats, l'une des causes principales de ce déclin. »

Pourtant, toutes les espèces d'hirondelles et de martinets, des plus communes aux plus rares, sont protégées par la loi du 10 juillet 1976. Il est interdit de porter atteinte aux individus, à leurs nids et à leurs couvées (œufs et poussins). Tout contrevenant est passible d'une amende de 9 000 euros et d'une peine d'emprisonnement de 6 mois (art. L415-3 et suivants du Code de l'environnement).

Des solutions existent

Mais voilà, leurs déjections occasionnent une gêne que certains n'acceptent pas. Alors pendant leur migration les nids installés sur les façades des maisons, des immeubles, dans les dépendances ou les étables sont détruits, et à leur retour elles se retrouvent sans possibilité de nicher. Pire encore, certaines personnes détruisent les nids pendant la saison de nidification !

La LPO montre également du doigt « certaines administrations publiques qui autorisent leur destruction au cours de travaux d'entretien d'immeubles ou de réhabilitation de quartiers alors qu'elles sont censées connaître la loi protégeant ces oiseaux ».

Pourtant, des solutions existent pour éviter les salissures incriminées : il suffit de placer de petites planchettes sous les nids, qui pourront également éviter aux jeunes de tomber au moment du nourrissage.

Protéger nos ambassadeurs du printemps, c'est aussi donner la chance à nos enfants et petits-enfants de pouvoir les guetter, comme nous, au retour des premiers beaux jours...

Nathalie HADRBOLEC

EN SAVOIR PLUS

LPO Yonne, 19, rue de la Tour d'Auvergne, 89000 Auxerre. Téléphone 03.86.48.31.94. Par e-mail : yonne@lpo.fr



La silhouette familière des hirondelles et des martinets indique le retour des beaux jours.

Des cousins taillés pour la voltige

Les hirondelles, oiseaux très grégaires, appartiennent à la famille des Hirundinidés. Après avoir traversé la Méditerranée, les hirondelles rustique, de fenêtre, rousseline et de rivage hivernent en Afrique équatoriale, tandis que l'hirondelle de rocher hiverne dans le sud de la France et en Espagne.

S'ils ressemblent aux hirondelles, les martinets appartiennent à une autre famille, celle des Apodidés. L'espèce la plus commune est le martinet noir, mais il en existe deux autres en France : le martinet pâle (littoral méditerranéen) et le martinet à ventre blanc (zones montagneuses). Ces oiseaux taillés pour la vitesse et la haute voltige s'alimentent, s'accouplent et dorment... en vol ! Le seul moment où ils se posent, c'est justement pour nicher...